ACADÉMIE DE VERSAILLES Liberté Égalité Fraternité

Inspection de l'Éducation nationale du 2nd degré IEN ET-EG-IO

Versailles, le 1er septembre 2022

Affaire suivie par : Jean-Michel BRAUD Coordonnateur IEN STI

Mél: jean-michel.braud@ac-versailles.fr

Rectorat 3 Boulevard de Lesseps 78017 Versailles cedex Les inspecteurs de l'Éducation nationale Sciences et Techniques Industrielles de l'académie de Versailles, Voie Professionnelle

 aux professeures et professeurs des formations professionnelles STI
aux directrices et directeurs délégués aux formations ayant des filières STI de la voie professionnelle s/c des chefs d'établissement

Chères et chers collègues,

Nous tenons, tout d'abord, à vous souhaiter une excellente rentrée scolaire. Nous adressons nos vœux de bienvenue à tous les nouveaux collègues qui entrent dans l'académie.

Notre travail s'inscrit dans le cadre des priorités nationales et académiques, mentionnées entre autres dans la circulaire de rentrée 2022 : https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm

À la rentrée scolaire 2022, la Transformation de la Voie Professionnelle (TVP) entre dans sa **quatrième année** de déploiement. Elle repose :

- sur la mise en œuvre des nouvelles modalités pédagogiques obligatoires :
 - Co-intervention;
 - Chef d'œuvre ;
 - Accompagnement renforcé.

Ces nouvelles modalités sont complémentaires aux heures d'enseignement disciplinaires et sont préparées en lien avec la spécialité du diplôme visée.

- sur de nouveaux dispositifs :
 - La seconde par famille de métiers : elles ont toutes été déployées
 - Les campus des métiers des qualifications et les campus d'excellence : https://www.education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-5075
 - La mixité de publics : scolaire et apprentis en formation initiale
 - Les parcours en CAP en 2, 1 ou 3 ans.

La Transformation de la Voie Professionnelle a principalement pour objectif d'accompagner chaque élève, chaque apprenti et chaque adulte dans un parcours individualisé ambitieux et sécurisé. Le collège des inspecteurs, toutes disciplines confondues, **accompagne** chaque établissement dans la mise en œuvre de la TVP.

⇒ https://eduscol.education.fr/2224/transformer-le-lycee-professionnel

Le groupe des IEN ET STI fait également de l'accompagnement individuel et collectif une priorité.

Cet accompagnement peut revêtir diverses modalités : des visites, des entretiens, des animations pour une équipe ou à l'échelle d'un département ou de l'académie. Il pourra être initié par les personnels d'inspection ou de direction ou à la demande des personnels.

Dans le cadre de votre **développement professionnel** (Formation, Stage en entreprise, Validation des Acquis de l'Expérience, concours CAPLP, missions de Directeur Délégué aux Formations, Personnels d'encadrement...) ou pour des conseils dans le domaine dual de la pédagogie-didactique, ainsi que celui de la posture professionnelle du professeur, vous pouvez, par l'intermédiaire de la voie hiérarchique, solliciter l'IEN référent de votre établissement. Les visites conseil, indépendantes des rendez-vous de carrière, sont l'occasion d'échanger sur les éléments de votre pratique pédagogique et de valoriser le travail que vous conduisez.

Le Parcours Professionnel de Carrière et de Rémunération (PPCR) repose sur un accompagnement de proximité dans une dimension formative et sur les rendez-vous de carrière. Il s'agit de conjuguer le déroulement de la carrière et l'accompagnement continu du développement professionnel. Les rendez-vous de carrière sont des temps dédiés pour porter un regard sur la période professionnelle écoulée, sur le développement professionnel et l'évolution professionnelle à venir. Pour préparer ce rendez-vous, valoriser votre parcours professionnel et nourrir les échanges que vous souhaitez avoir avec l'inspecteur-trice, nous vous encourageons à remplir le document de référence et votre dossier numérique personnel dans I-prof. Nous vous communiquons à toutes fins utiles :

- ⇒ Référentiel du métier du professorat
- ⇒ Guide pour les RVC

Le DDF indispensable animateur et coordinateur pédagogique en lien avec le corps d'inspection :

Le groupe des IEN ET STI sait pouvoir s'appuyer sur la dimension **pédagogique** des missions de chaque **DDF** dans un contexte où elle se révèle essentielle et prioritaire pour assurer la Transformation de la Voie Professionnelle au regard des enjeux qu'elle porte.

Une mise à disposition de ressources ...

- Le site académique de la voie professionnelle et le site STI LP sont construits et s'étoffent de jour en jour :
 - Le lien vers le site sur la voie professionnelle dans l'académie de Versailles : http://www.ac-versailles.fr/pid35005/la-voie-professionnelle.html
 - Le site STI LP dans l'académie de Versailles : https://sti-voiepro.ac-versailles.fr/
- La mutualisation des ressources permet une efficience dans les enseignements. C'est pourquoi chaque IEN de filière reste à votre écoute pour des propositions de contributions quelles qu'elles soient.
- Le site national EDUSCOL avec par exemple la bibliothèque BRIO : https://eduscol.education.fr/2837/brio-bibliotheque-de-ressources-et-d-idees-au-service-du-chef-d-oeuvre

Engagés pour porter les valeurs de la République, vous êtes des professeures et professeurs d'enseignement professionnel : votre culture, votre curiosité, votre savoir-faire, votre engagement dans nos établissements montrent votre volonté à travailler en équipe, à collaborer en réseau d'établissements, à innover, à expérimenter, à conduire avec vos élèves une pédagogie de projets en lien avec la TVP, et plus généralement à évoluer dans vos pratiques professionnelles.

Nous vous renouvelons notre confiance et vous remercions, toutes et tous, de votre engagement pour accompagner chaque élève, chaque apprenti, chaque adulte dans une dynamique d'apprentissage et dans un parcours individuel de formation, à être les **citoyens** et les **professionnels** de demain.

Bien cordialement.